

PEYRIAC-MINERVOIS

#13 BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

www.peyriac-minervoais.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES



Le mandat de deux années du premier C.M.J. arrivant à terme en juin, une présentation aux enfants et aux parents a été faite en mairie le 18 mai afin de constituer une nouvelle équipe (faisant suite à une première entrevue avec les élèves du CE2, CM1 et CM2 à l'école communale). Les candidats ont eu jusqu'au 9 juin pour déposer leur candidature en mairie. Des panneaux d'affichages vont être posés devant la mairie afin que chaque enfant puisse faire sa campagne. Le vote et l'élection officielle du nouveau C.M.J. auront lieu le **jeudi 22 juin** en mairie de 15h30 à 18h30 (dépouillement à 18h30). L'installation officielle et la présentation aux membres du Conseil Municipal se dérouleront le **lundi 26 juin** à 18h30 en mairie en présence des parents.



ÉDITO



Un tract émanant de la cave coopérative suivi d'une pétition contre le projet d'implantation d'un site éolien ont dernièrement circulé dans le village. Ayant été vivement attaquée, je tiens à remettre les choses à leur juste place. J'aurais aimé avoir une discussion de fond avant le lancement de cette pétition. Ce choix ne m'a pas été laissé.

La commune de Peyriac n'est en rien à l'origine de ce projet et surtout pas demandeuse. D'ailleurs l'implantation d'un site éolien est une compétence d'État et non communale. La Sté Nordex, ayant eu l'accord de quatre propriétaires de terrains privés, dont nous ignorons même les noms, est venue nous présenter le 3 avril dernier son projet sans nous laisser pour l'instant aucun document de travail. Cette société nous a demandé l'autorisation de pouvoir emprunter nos chemins communaux, c'est le seul point que nous ayons à débattre.

Personnellement, je suis pour le dialogue et le respect de la démocratie. Je n'impose rien et c'est le conseil municipal dans son ensemble qui, par son vote, prend les décisions. Le projet est loin d'être abouti. J'avais envisagé de faire une consultation citoyenne auprès de vous mais la Préfecture m'a refusé cette possibilité.

Ceci aurait eu l'avantage de faire ressortir un choix raisonné, appuyé par des arguments pour ou contre, contrairement à une pétition où même des enfants ont signé... Au conseil municipal du 12 juin la question portant sur l'autorisation d'utiliser les chemins d'accès pour la Sté Nordex a donné lieu à un vote qui est ressorti en majorité pour le « NON ».

Denise Gils,
Maire

LES CÉRÉMONIES OFFICIELLES

Du 19 mars

Le 55^e Anniversaire du 19 Mars 1962 a été commémoré.

Le comité local de la FNACA, ses membres, élus et villageois se sont regroupés devant la mairie avant que le cortège ne gagne le Monument aux Morts. Après le dépôt de gerbes, la minute de silence et les allocutions, la Marseillaise a clôturé cette cérémonie.

Cette année, le vin d'honneur a eu lieu au foyer municipal de Rieux-Minervois.

Du 8 mai

Pour célébrer la victoire de 1945, le défilé ne rassemblait qu'une cinquantaine de personnes parmi lesquelles un détachement de pompiers, le corps enseignant avec les enfants, des anciens combattants et la municipalité. Un vin d'honneur a été servi au foyer municipal à l'issue de cette cérémonie.



SOLIDARITÉ

Suite à l'attentat terroriste de Manchester du 22 mai, la municipalité et la population ont tenu à assurer de leur compassion les amis anglais résidants sur la commune. Ainsi, le vendredi 26 mai à midi, une minute de silence a été observée devant la mairie. Un geste fort apprécié d'autant que le discours de Mme le Maire a été traduit dans la langue de Shakespeare.

VIE MUNICIPALE

COMMISSION PERSONNEL

Le responsable des services techniques Charles Moya ayant fait valoir ses droits à la retraite, Denis Breton a été recruté. Bienvenue à ce nouvel employé communal.

COMMISSION ENVIRONNEMENT

Pour la seconde année consécutive, les plantations de fleurs dans les vasques du village ont été réalisées par l'entreprise « Les Serres de l'Horte » et celles du cimetière par des membres de la commission. Merci de respecter ce travail.

TRAVAUX RÉALISÉS

– Sécurité



Afin de sécuriser un endroit dangereux au bas du village, des barrières de sécurité ont été fixées le long du ruisseau des Mauves.

– Parking cimetière



Les travaux du nouveau parking du cimetière sont terminés ainsi que la porte d'accès à ce parking, située au niveau de la pompe à eau ; à cet endroit deux composteurs sont à votre disposition pour récupérer la terre et les déchets végétaux uniquement. (pas de papiers ni de pots).

Merci de laisser impérativement un arrosoir plein d'eau pour le réamorçage de la pompe (Pensez aux visiteurs suivants).

– Chemins communaux

Les chemins de la Ginestière (du lotissement Le Clos de Peyriac jusqu'à notre château d'eau) et celui de Fabas (de la sortie du village au chemin de Mengaud) ont été goudronnés.

– Sonorisation du village

La sonorisation du village a été revue et étendue afin que toutes les publications soient audibles par tous. Ces travaux ont été confiés à la S.a.r.l. NONNAT.



TRAVAUX EN COURS

– Mise aux normes des canalisations

Conformément à la loi, les travaux d'enlèvement des canalisations en plomb se poursuivent. Une partie du village est actuellement impactée. Une deuxième tranche aura lieu dans le second semestre afin que la totalité du village soit aux normes pour la fin de l'année 2017.

– Jardin des Puits

Le Chantier d'Insertion du CIAS est revenu, comme prévu, réaménager le deuxième puits.



APPEL AU CIVISME : En raison d'actes de vandalisme et de non-respect des agents de nettoyage, les toilettes du « Jardin des Puits » seront fermées le soir à partir de 18 h jusqu'au lendemain matin. Ces actes nous amènent à devoir poser des caméras de surveillance afin de repérer les fautifs avant d'éventuelles poursuites.

Horaires d'été : 8h - 21h. Ouverture et fermeture automatique. Sonnerie d'alerte 10 mn avant la fermeture.

– Salle du conseil et des mariages



L'ancien bureau de La Poste sera prochainement remplacé par la future salle du conseil et des mariages, travaux nécessités par l'obligation de mise aux normes PMR.

TRAVAUX A VENIR

Aménagement RD11

La commission d'appel d'offre, réunie le 31 mai a procédé à l'ouverture des plis concernant la réfection de la RD11 à partir de l'école primaire en direction de Rieux. Lors du conseil municipal du 12 juin, les candidatures des sociétés EIFFAGE et ROBERT ont été retenues.

Une réunion publique d'information aura lieu en présence de l'ingénieur conseil le 27 juin à 18h 30 au foyer municipal.

– Ancienne piscine

Une étude est en cours afin de réhabiliter et de sécuriser l'ancienne piscine municipale. Située en zone inondable, des règles très strictes doivent être respectées.

COMMISSION SOCIALE

En attendant l'éventuelle réouverture de l'épicerie du village, la commission amène ponctuellement les personnes isolées, sans véhicule, faire leurs courses au Carrefour Contact de Rieux-Minervois. Renseignements au secrétariat de la mairie.

INFOS MAIRIE

– A partir du 1^{er} novembre 2017, les P.A.C.S. (Pacte Civil de Solidarité) deviennent une compétence municipale comme les mariages.

– En raison de la période estivale, depuis le 1^{er} juin, l'extinction de l'éclairage public a été décalée de minuit à 1h du matin. La saison hivernale reprendra le 1^{er} octobre de minuit à 6h du matin.

FÊTE NATIONALE DU 14 JUILLET

Elle est organisée en partenariat avec l'Amicale des Sapeurs-Pompiers et se déroulera le jeudi 13 juillet. L'apéritif et le repas seront animés par la fanfare « Tonton a Faim » ainsi que la retraite aux flambeaux qui partira du foyer à 22h30 précise. Elle sera suivie du feu d'artifices et d'une soirée dansante. Inscription pour le repas à la bibliothèque, à la boucherie Dos Santos, à la boulangerie Fleur de Boulangère et à La Mignardise avant le 8 juillet dernier délai.

ÉCHOS DES ASSOCIATIONS

AMICALE LAÏQUE

Agenda

– Vendredi 23 Juin à 21h au foyer

Soirée théâtre avec les enfants de « La Tripe du Veau ». Entrée libre. Vente de programmes.

– Samedi 1^{er} juillet à partir de 17h

Fête de l'Amicale au foyer municipal. Musique, chansons, démonstrations de danses...

Apéritif offert, repas : amicalistes 15€, non-amicalistes 18€, enfants – 12 ans 10€.

Inscriptions à la bibliothèque jusqu'au 26 juin dernier délai. Paiement à l'inscription.

Soirée animée par le groupe « Téquila Blues » (musique latino, variétés françaises et anglo-saxonnes)



lundi 7 août (même heure). La fête du club est programmée le samedi 26 août avec, l'après-midi, un concours « maison » et, en soirée, un repas-dansant (payant sur inscription). En ce qui concerne ces dernières animations, plus de détails seront donnés en temps et en heure. Et maintenant, à vos boules, certains ont déjà commencé à s'entraîner !

AMICALE DES DONNEURS DE SANG PEYRIAC / RIEUX MINERVOIS



E-mail : assodonsangpeyriacrieux11@gmail.com
Prochaine collecte : lundi 19 Juin de 15h à 19h30 au foyer de Rieux Minervois.

En raison du manque de personnes intéressées par la marche prévue le samedi 17 juin prochain, sur le Circuit des Capitelles de Laure-Minervois, celle-ci a été annulée.

En 2017, les besoins de plasma augmentent considérablement. Les collectes se font à l'E.F.S. de Carcassonne (locaux de l'hôpital) les lundis, mercredis et vendredis.

Ce don est moins fatiguant et mieux toléré que le don de sang total puisqu'on vous rend les globules et les plaquettes.

Un délai de 15 jours est nécessaire avant et après un don de sang total pour pouvoir donner du plasma.

Prenez rendez-vous ! Nous comptons sur vous. Tél : 0 800 972 100 Service et Appel gratuits.

ASSOCIATION POUR LA PRÉSERVATION DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE DU MINERVOIS



Suite aux deux projets d'implantations d'éoliennes envisagés sur les communes de Rieux et de Peyriac (avec des machines de 180 mètres de haut), un collectif d'habitants s'est constitué.

Ainsi a été créée notre association dénommée « Association pour la Préservation des Paysages et du Patrimoine du Minervois », avec Philippe Perez en qualité de Président. Le siège social est fixé à la Mairie de Peyriac. Une pétition demandant aux élus de s'opposer à ces projets a recueilli près de 700 signatures, dont près de 500 de Peyriacois.

Elle a été remise au conseil municipal le 15 mai 2017.

L'association organise une réunion d'information le vendredi 30 juin 2017 à 20h30 au foyer municipal de Peyriac Minervois.

Les habitants de Peyriac et de Rieux sont invités à y participer afin d'avoir toutes les informations sur le fonctionnement des éoliennes industrielles et leurs impacts sur les paysages, le patrimoine et la santé.

L'ÉTÉ DU CLUB BOULISTE

Avec les beaux jours, le boulo-drome va renouer, du 2 juin au 8 septembre, avec les concours villageois du vendredi. Pour rappel, il s'agit de concours en doublette formée, début des parties à 21 h précises, engagement : 5€ par joueur. Une buvette et une petite restauration (frites, grillades, glaces) étant assurées sur place. Deux concours officiels seront aussi au menu de cette saison : le challenge Pélissier, dimanche 6 août (doublette formée, à 15 h) et le tête-à-tête de la fête,



DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Agenda

– Vendredi 2 juin : sortie scolaire à Lézignan. Toute l'école a pu participer à la journée jeunesse de Prom'Aude.

– Samedi 10 juin : journée portes ouvertes au Collège Pierre et Marie Curie. Nos CM2 et leurs parents ont été invités à visiter le collège de Rieux Minervois de 9h30 à 12h.

– Vendredi 23 juin : voyage de fin d'année à la cité de l'espace à Toulouse.

– Lundi 26 juin : toute l'école est invitée à la représentation de théâtre de « La Tripe du Veau » à 9h30 au foyer municipal.

– Mardi 27 juin : goûter de fin d'année offert par la municipalité.

– Vendredi 30 juin : remise des dictionnaires aux futurs élèves de 6^e. Kermesse dans la cour de l'école à partir de 15h30 suivie d'une « auberge espagnole » (apéritif dînatoire où chaque parent amène un plat à partager avec les autres).

– Vendredi 7 juillet au soir : vacances d'été.

– Lundi 4 septembre : rentrée des classes à 8h45.



TRANSPORT SCOLAIRES – MODALITÉS D'INSCRIPTION - RENTRÉE SEPTEMBRE 2017

Pour bénéficier de l'abonnement aux transports scolaires, l'inscription est obligatoire avant le **31 juillet 2017**. Elle doit se faire **EXCLUSIVEMENT** en ligne via le site internet : www.Carcassonne-agglo.fr à la rubrique Services, alinéa « transports ». Toutes les informations relatives aux lignes et aux horaires du réseau sont à retrouver sur le site internet : <http://rtca.carcassonne-agglo.fr>

RAPPEL : La « Carte Jeune Région », support indispensable de tous lycéens et apprentis d'Occitanie, regroupe tous les dispositifs de la Région en faveur de la jeunesse. En faire la demande, entre le 1^{er} juin et le 13 juillet **impérativement**, permet de profiter de l'ensemble des aides régionales. www.cartejeune.laregion.fr

FRELONS ASIATIQUES

Cet insecte à pattes jaunes, classé danger sanitaire catégorie 2, arrivé en 2004, s'est rapidement répandu. Il n'est pas habituellement agressif pour l'homme mais attention, danger si piquères ! Se nourrissant notamment d'abeilles, les apiculteurs s'en inquiètent car il menace la pollinisation. Un des moyens de lutte est sa capture : ainsi, sur la commune, 15 pièges ont été installés à des points stratégiques. Depuis leurs installations le 28 avril, sur 472 prises, ont été dénombrés 349 insectes locaux et 123 frelons (relevé du 19 mai).

Aucune région n'est épargnée. Vous pouvez agir en disposant, dans vos jardins et/ou sur vos balcons, des pièges pour attraper ces insectes malveillants. Le meilleur moment est de la mi-février à fin avril, mais l'opération peut être prolongée jusqu'à l'arrivée du froid. Possibilité pour les particuliers d'acheter des



pièges à frelons à 2€ (à commander au secrétariat en mairie).

RÉHABILITATION DE LA CROIX DES FONTANILLES

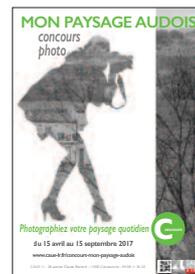
Grâce à l'initiative de deux riverains et d'un Traussois Régis Alaux (ferronnier amateur), une nouvelle croix a été fixée sur le socle en pierre en remplacement de la croix disparue. (Croisement du chemin de Fabas et de la route de Laure).



**RÉOUVERTURE
DU CAFÉ DU VILLAGE
« LE COIN D'ARMANDO »
PROCHAINEMENT**

CONCOURS PHOTO « MON PAYSAGE AUDOIS »

L'objet de ce concours, ouvert à tous, est de recueillir la diversité des regards portés sur les paysages du département. Les paysages, qu'ils soient remarquables ou plus ordinaires, constituent une composante essentielle de notre cadre de vie. Les participants sont invités à saisir par la photographie leur paysage quotidien : celui que l'on voit par sa fenêtre, celui que l'on traverse pour aller travailler, celui où on aime aller se promener, celui que l'on fréquente régulièrement dans le cadre de ses activités. C'est ce « paysage quotidien », ce paysage « cadre de vie », qu'il soit urbain, périurbain, rural ou naturel qui motive ce concours. L'objectif n'est pas de chercher à produire une image convenue du type « carte postale » mais plutôt d'exprimer une vision personnelle d'un paysage qui fait sens pour soi. **INFO** : <http://www.caue-lr.fr/concours-mon-paysage-audois>



QUE FAIRE EN CAS DE FORTE CHALEUR

Météo France prévoit un été chaud cette année et nous subissons déjà quelques épisodes de forte chaleur. Aussi il nous semble utile de rappeler quelques règles essentielles pour passer ces fortes chaleurs.

Populations fragiles à protéger

Les personnes âgées et les enfants (notamment les enfants de moins de 4 ans) sont très sensibles à la chaleur. Elles ne ressentent pas la soif et s'hydratent peu. Ils font donc les inciter à boire. Proposez-leur de boire régulièrement même s'ils n'ont pas soif.

Les malades chroniques et les personnes atteintes de troubles mentaux et comportementaux sont également concernées.

Les pouvoirs publics mettent en service chaque été la plateforme téléphonique Canicule info service au 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au samedi de 8h à 20h).

Prenez régulièrement des nouvelles des per-

sonnes fragiles dans votre entourage et de vos voisins isolés pour s'assurer qu'ils vont bien.

Conseils à suivre en cas de forte chaleur

– Laissez les volets et les fenêtres fermés le jour ;
– Ayez éventuellement un climatiseur ou au moins un ventilateur. Attention, la température du climatiseur ne doit pas être inférieure à 25°C. Ne le laissez pas fonctionner toute la journée ;

– Prenez des douches et des bains frais sans trop vous sécher ;

– Buvez beaucoup d'eau (1,5L à 2L soit l'équivalent de 8 à 14 verres) sauf contre-indications médicales. Mangez des fruits et des légumes riches en eau (melon, raisin, agrumes, concombre, tomate, ...). Évitez de consommer de l'alcool, des produits trop sucrés et très « glacés » ;

– Portez des vêtements légers (en coton), amples et de couleur claire. Protégez bien votre nuque. Utilisez des protections solaires adaptées : crème

solaire, chapeaux et lunettes de soleil.

– Évitez les efforts physiques importants.

Il faut particulièrement faire attention à la santé des bébés pendant la canicule. Hydratez votre enfant en lui proposant de l'eau, en passant un linge humide sur sa peau ou un brumisateur. Habillez-le avec des vêtements légers en coton (et uniquement une couche en intérieur). N'oubliez pas la crème solaire et les chapeaux.

Rafraîchissez bien sa chambre mais n'utilisez pas un climatiseur ou un ventilateur. Vous pouvez lui donner plusieurs bains dans la journée, notamment un bain rafraîchissant avant le coucher. Soyez très vigilant et surveillez une éventuelle perte de poids de votre bébé.

A savoir : la prise de certains médicaments peut aggraver la fatigue et la déshydratation. N'hésitez pas à demander conseil à votre médecin ou votre pharmacien. L'aspirine est contre-indiquée en cas de coup de chaleur.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Encombrants

Le ramassage se fait UNIQUEMENT le premier lundi du mois. Merci de vous inscrire au secrétariat de la mairie afin d'organiser la tournée, et ne sortez vos objets et autres, que la veille de la collecte.

Mairie 04 68 78 11 30 (9h à 12h et 16h à 18h30. Fermé les après-midi du mardi et du jeudi).

Urgence Mairie 06 47 39 64 16

Bibliothèque 04 68 78 35 46

Agence postale 04 68 76 50 27 (9h à 12h du lundi au vendredi)

Gendarmerie 04 68 78 10 17 ou 17

Sapeurs-Pompiers 18 / Appel Urgence Européen 112 / SAMU 15

Centre Hospitalier Carcassonne 04 68 24 24 24

Urgences 04 68 24 27 63

Bus urbain/inter-urbain et transport à la demande 04 68 47 82 22

Bus scolaire 04 68 72 83 46

Pour rappel : si vous rencontrez des problèmes d'assainissement ou d'eau potable vous disposez de deux contacts :

-> **04 68 10 35 74** du lundi au vendredi aux heures de bureau

-> **0 800 011 890** 24h/24h et 7j/7j